

tionale du sport universitaire (FISU) d'être reconnue par le Comité International Olympique.

Il est difficile de prévoir si les attaques dirigées contre le mouvement olympique cesseront désormais. Plutôt non. Car trop d'intérêts sont en jeu, intérêts ignorés par le refus du CIO de tenir compte des considérations commerciales, des considérations de nature politicienne et d'autres, impliquées par les Jeux, et les appréciations témoignent de trop de dilettantisme. Mais rien et personne ne pourront endiguer le progrès de l'idée olympique, car l'idée olympique s'intègre à l'évolution historique de la société.

Malheureusement, à eux seuls, les bonnes intentions et le travail déployé dans le cadre restreint de quelques comités ne suffisent pas pour neutraliser les détracteurs et imposer la justice. J'estime que le moment est venu pour le mouvement olympique d'élaborer un document-programme destiné à dépasser le cadre restrictif établissant qui peut être considéré digne de participer aux Jeux Olympiques, et -comme le fit de COUBERTIN au début de notre siècle- à broser le portrait moral du jeune sportif de nos jours, tel que nous le concevons et qui doit constituer un modèle à atteindre par les efforts conjugués de tous les facteurs éducatifs que le mouvement olympique est à même de réunir et mettre en oeuvre.

Nous avons, de même, fait erreur jusqu'ici en considérant que les bonnes intentions et une idée progressiste se frayent d'elles-mêmes la voie dans l'esprit des hommes et en ne nous préoccupant pas suffisamment de la propagation d'une semblable idée. Nous devons néanmoins le faire, sachant que, dans le domaine si sensible de la conscience humaine, d'autres sont présents là où nous faisons défaut.